

Zeitschrift:	Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber:	Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band:	7 (1929)
Heft:	3
Artikel:	Asile des vieillards du Gros de Vaud au château de Goumoëns-la-Ville
Autor:	Epars, L.S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-722298

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

attorno e che agghiaccia le loro membra guarderanno il sole dell'aiuto che può ravvivare le loro speranze, e accoglieranno la loro vecchiaia senza dolore e senza rimpianto.

Amiamoli i nostri capi canuti e aiutiamoli con affetto. Il nostro ricordo per loro farà rinascere in essi l'amore per la vita e sollevati dalle sofferenze fisiche e morali non chiederanno più alla morte che passa la pietà della sua pace.

Vittorina Savi-Casella, Lugano.

Asile des vieillards du Gros de Vaud au château de Goumoëns-la-Ville.

Cet Asile s'est ouvert en août 1925. Il doit son existence à l'initiative prise par quelques citoyens, préoccupés du fait que les vieillards du centre du canton de Vaud, district d'Echallens et quelques communes voisines du district de Moudon, ne pouvaient être admis dans les autres Asiles, faute de place, et par le fait que nous ne sommes ni dans la région de l'Asile de la Broie, au Vully, ni dans celle du grand Asile de Chailly sur Lausanne, pas plus que dans le rayon de l'Asile de Clendy près Yverdon. Partout, on répondait à nos demandes d'admission que les asiles, s'ils disposaient encore d'une place ou deux — ce qui était rare — étaient destinés aux personnes de la contrée intéressée à la marche de tel ou tel asile.

Devant une délégation des communes du Gros de Vaud, un rapport fut présenté, exposant la situation et la nécessité pour notre région d'avoir un établissement où nos vieillards pourraient être admis. On décida l'impression et la distribution dans nos communes de ce rapport montrant la nécessité d'un asile de vieillards dans cette région du canton. Un comité de neuf membres fut nommé pour examiner les possibilités et la situation en général, ainsi que pour élaborer un projet de création d'un asile.

Au moment où notre Comité se demandait avec an-

xiété comment on arriverait à chef, et alors que nous n'avions pas encore abordé la grande question de savoir s'il fallait construire ou bien acheter un immeuble, une offre nous fut faite par Madame et Monsieur Couvreu-de Goumoëns, propriétaires du Château de Goumoëns-la-Ville. Cette famille, habitant Vevey et ne passant que quelques semaines par an dans l'ancien manoir appartenant à la famille de Goumoëns depuis le Moyen-Age, désireuse de vendre cette belle et vaste propriété, l'offrit au Comité pour le prix de cent mille francs. Sa surface est de 646 ares, dont 575 en prés et champs d'excellent terrain, le reste en jardin, places et bâtiments-château et ferme avec dépendances.

Le Comité, surpris par cette offre inattendue et ne disposant d'aucune ressource, conclut cependant une promesse de vente, l'occasion étant unique. Cet acte de foi plus que d'audace fut ratifié à l'unanimité par une nouvelle assemblée des délégués des communes intéressées, et nous entrâmes en possession de la propriété de la famille „de Goumoëns“. Disons à ce propos que l'arbre généalogique de cette très ancienne famille noble du pays demeure propriété de la commune de Goumoëns-la-Ville, mais reste déposé au Château.

Cette famille remonte à 975 et plusieurs de ses membres se sont distingués soit dans le métier des armes soit autrement depuis les Croisades, à la suite desquelles la famille de Goumoëns a obtenu des armoiries portant les trois coquilles réservées à ceux qui avaient passé la mer pour la cause sainte, jusqu'au début du XX^{me} siècle où le dernier descendant mâle de cette branche des de Goumoëns est mort au service de l'Autriche où il avait obtenu le grade de feld-maréchal. Le Château de Goumoëns est admirablement situé à l'extrémité de ce beau village, dans la planureuse campagne du Gros de Vaud; on y jouit d'une vue extrêmement étendue sur une partie du plateau vaudois et du Jorat, puis au loin sur les Alpes, du Mont-Blanc aux grands sommets de l'Oberland, et même on peut, par un



Asile des vieillards du Gros de Vaud à Goumoëns-la-Ville,

temps bien clair, apercevoir le sommet du Pilate, et plus loin encore le Sentis.

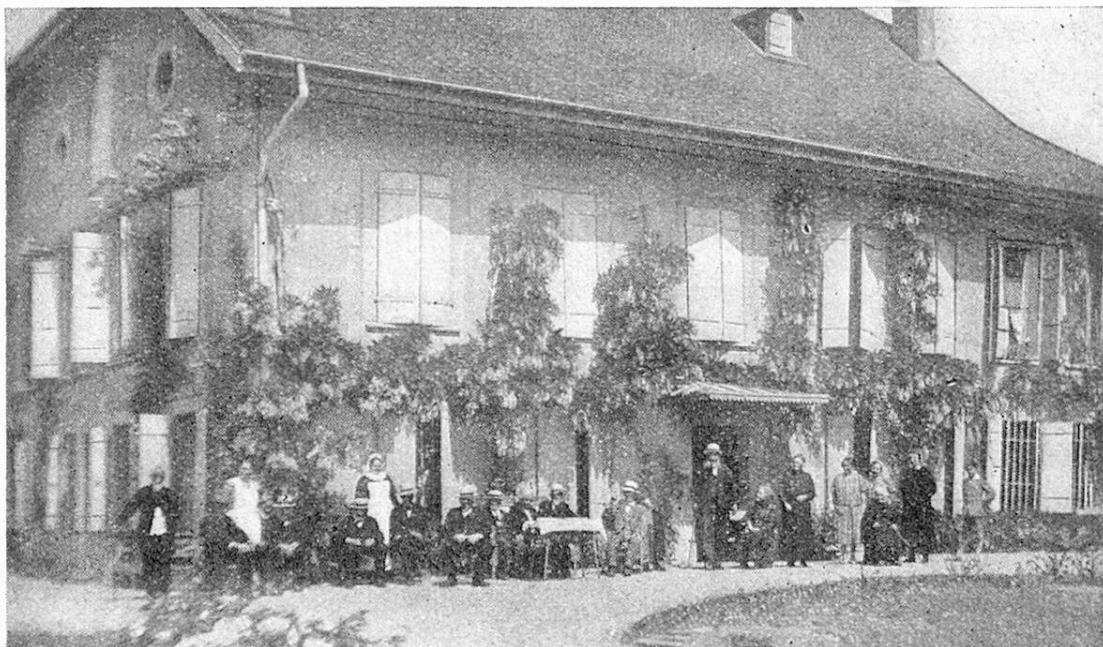
Le château comprend un corps central avec une aile à l'ouest; la ferme et le logement du fermier sont à proximité immédiate. L'immeuble renferme 17 chambres, divers locaux, une chapelle, puis au rez-de-chaussée une vaste cuisine ancienne transformée en lessiverie, etc. Au total 25 locaux divers, la plupart en très bon état, et faciles à aménager en dortoirs à 4 lits en général.

Quant à l'argent nécessaire, il se trouva comme suit. Il existait un Fonds de mille frs., produit partiel d'une vente et affecté à la création éventuelle d'une Infirmerie; cette idée ayant été abandonnée, cette somme nous fut versée par les autorités d'Echallens. C'est à ce moment que le Comité cantonal vaudois de „Pour la Vieillesse“ nous offrit son appui précieux sous forme d'une subvention de 2000 frs. pour la création d'un Asile de Vieillards à Echallens; puis ensuite, ce fut une nouvelle offre de 16,000 frs. à condition que l'Asile fut ouvert dans le délai de 2 ans avec 20 lits. C'était en 1924, et notre première initiative datait de 1923.

Notre Comité se mit à l'œuvre avec un zèle stimulé par cette magnifique promesse et en août 1925, l'Asile du Gros de Vaud ouvrait ses portes... et touchait la somme en question. Autres ressources: collecte à domicile dans les 31 communes intéressées à l'affaire avec un résultat d'environ 14'000 frs., puis, le 14 avril 1925, vente d'insignes et de cartes postales laissant un bénéfice de 17'000 frs. La Fondation suisse „Pour la Vieillesse“ nous accorda un subside de 3000 frs., et grâce à ces efforts généreux, l'œuvre était réalisée. Nous sommes extrêmement reconnaissants à tous ceux qui nous ont appuyés d'une façon aussi large que bienveillante. Un groupement de près de 700 Amis de l'Asile payant 2 frs. par an, diverses associations (communes, conseils des confréries catholiques et réformées de ce pays mixte) versant des sommes de 20 frs. en moyenne par année, et 30 membres à vie ayant payé 50 frs., telles sont, avec les pensions payées pour les vieillards, soit 2 frs. à 2.30 frs. par jour, nos ressources ordinaires. Nous n'avons reçu et nous ne recevons aucun subside de l'Etat. Notre personnel se compose de deux diaconesses de St-Loup et de trois aides, jeunes filles de la contrée.

Jusqu'à ce jour (fin mai 1929) nous avons ouvert notre maison à 70 vieillards. L'Asile est au complet, et au delà, avec 32 pensionnaires et 5 employées. Nous avons fait et nous ferons chaque année les réparations et les travaux d'entretien nécessaires et assez coûteux dans les deux premières années. Comme situation financière nos immeubles sont grevés d'une hypothèque de 63'000 frs. en faveur de Madame Couvreu-de Goumoëns; nous avons amorti notre dette de 37'000 frs. et payé au complet notre mobilier, lingerie et tout ce qui fait d'un vieux château un Asile de Vieillards. La journée de pensionnaire revient, pour 1928, à 2.59 frs.

On se montre fort généreux dans la contrée et nos amis, au près et au loin, nous sont bien fidèles. Puisse notre Asile rendre des services à nos frères âgés et mal-



Les pensionnaires de l'Asile des vieillards du Gros de Vaud devant la maison.

heureux et apporter dans ces existences déshéritées un rayon de paix et d'espérance dans l'esprit de Celui qui a dit: „Ce que vous aurez fait à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'avez fait.“

Le président du Comité: L. S. E p a r s, pasteur
à Grandvaux-Villette.

Bei den alten Leutchen.

Fräulein A. K a p p i s, Leiterin der Altersfürsorgestelle des Basler Kantonalkomitees, welche die Spenden an die Schützlinge der Stiftung „Für das Alter“ in Basel austeilt und den bedürftigen Greisen und Greisinnen eine unermüdliche Beraterin und Helferin ist, berichtet in schlichter Weise aus dem reichen Schatz ihrer Erfahrungen.

Vor meinem geistigen Auge ziehen alle jene Gestalten vorüber, denen die Spenden der Stiftung ein wenig Erleichterung bringen sollen. Jene, die im stillen Stübchen ihr bescheidenes Leben beschließen, oder jene, deren Lebensabend vom Lärm ihrer Umgebung getrübt wird. Wir wissen so wenig im täglichen Hasten und Jagen von den Nöten der Alten, das pulsierende Leben nimmt uns gefangen und wir vergessen ganz, daß auch wir einmal